

EXERCICE DE SYNTHÈSE**LA MOBILITE SOCIALE EN FRANCE - CORRIGE****A – Une société en apparence mobile...**

- Selon l'Insee en 2015, **la mobilité observée est plutôt élevée**. Elle concerne environ les 2/3 de la population (64.2%). **Elle s'observe plutôt au centre de la société** : seulement 29.8% des fils d'origine (**ou fils « de », ou encore « fils dont le père »**) PI sont devenus PI (table de destinée)
- **Elle est plutôt ascendante courte (promotion sociale)**... : 22.5% des fils d'ouvriers sont devenus prof. Intermédiaire. Ou encore, 29.8% des fils de prof. Intermédiaires sont devenus cadres.
- **... mais parfois descendante** ses dernières années (**déclassement social**): 22.6% des fils de cadres sont devenus prof. Intermédiaires. De même, 11.3% des fils prof. Intermédiaires sont devenus ouvriers.

Attention :

- **Cette mobilité s'explique en partie par la mobilité structurelle** : elle représentait 17.4% des trajectoires mais 27,2% de la mobilité observée en 2015.
=> **Elle est globalement ascendante courte en raison de l'ouverture des PCS du haut de l'échelle sociale** (ex: de 13.5 à 21.4% pour les cadres entre l'époque des pères et celle des fils dans les tables de mobilité de 2015), ce qui crée un « appel d'air » pour les catégories du bas de l'échelle dont le poids diminue (ex : de 38.8 à 31.4% pour les ouvriers). Cette mobilité est dite « forcée ».
=> C'est elle qui explique que la mobilité est relativement forte chez les agriculteurs (table de destinée, 26.6%) alors même que l'autorecrutement y est très élevé (table de recrutement, 84.1%).
- **Il existe de la mobilité horizontale** : 32.5% des fils d'agriculteurs sont devenus ouvriers. De même, 11.8% des fils d'ouvriers sont devenus employés.

B - ...mais qui admet en réalité une certaine reproduction sociale

- **Les catégories extrêmes sont plutôt immobiles** : 10.9% seulement des fils d'ouvriers sont devenus cadres. De même, 10.4% seulement des fils de cadres sont devenus ouvriers. En revanche 45.9% des fils d'ouvriers sont devenus ouvriers et 48.2% des fils de cadres sont devenus cadres.
- **Par ailleurs il existe un fort autorecrutement dans les PCS dont le poids baisse** : 56.8% des (**ne rien écrire entre !**) fils ouvriers avaient un père (étaient « d'origine ») ouvrier(e). De même 84.1% des fils agriculteurs avaient un père agriculteur (table de recrutement).
- **La fluidité sociale (chance d'accession à telle ou telle position) est plutôt faible** ce qui montre une tendance certaine à la reproduction sociale : les fils de cadres ont 19.4 fois plus de chance de devenir cadres plutôt qu'ouvrier comparés aux fils d'ouvrier.

C – L'évolution de la mobilité sociale

- **On constate une diminution de l'immobilité et donc une hausse de la mobilité....** En effet, de 1977 à 2015, la part des individus appartenant à la même PCS que celle de leur père (c'est-à-dire les immobiles dans les tables de mobilité) a légèrement diminué, passant de 43% à 37% env.
- **....Mais cette hausse de la mobilité observée est liée en partie à la mobilité structurelle qui progresse et explique les nombreuses trajectoires de promotion sociale**, particulièrement durant les 30 glorieuses. Ainsi la hausse de la mobilité observée a été très significative car elle est passée de 57% en 1977 à 64.2% en 2015 (+8pts). Elle est en partie due à la hausse de la mobilité structurelle sur la même période qui est passée de 20% à 27.2%.
- **De même, la société française est plus fluide aujourd'hui**, en effet les chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier pour les fils de cadre par rapport aux fils d'ouvrier étaient 90 fois plus élevées en 1977 alors que c'est 19.4 fois en 2015.
- Enfin si **la mobilité intergénérationnelle verticale ascendante** s'accroît à long terme, elle passe d'environ 23% en 1977 à 27% en 2015, elle **a tendance à décroître récemment** puisqu'elle représentait encore 31% des trajectoires en 2003 (baisse de 4 points). On assiste donc à une **réduction des perspectives de promotion sociale** : l'appel d'air créé par la mobilité structurelle a tendance à s'estomper. De son côté, **la mobilité intergénérationnelle verticale descendante augmente constamment depuis 1977** et passe d'environ 7% à 15% en 2015. Ainsi, **le risque de déclassement est plus important** aujourd'hui qu'auparavant.